



Communauté de communes
PERIGORD LIMOUSIN

REUNION DES MAIRES

13 mai 2020

à 16h

par visio-conférence

Etaient présent(e)s : Voir fiche de présence jointe

Documents joints en annexe :

- PPT présentation de la réunion de bureau

Présentation de l'ordre du jour par Vincent RENARD.

1) Décisions du Président

Présentation des décisions prises par le Président par Vincent RENARD.

Jean-Louis précise la mesure de modification des critères d'aides aux entreprises.

Parole aux élus :

Pas de questions.

2) Déconfinement

Intervention du Colonel Louis PAUTY commandant le groupement de Gendarmerie de la Dordogne.

Depuis le 16 mars, une adaptation dans les missions a été nécessaire : gestion crise sanitaire (respect des règles) et durer face à la menace.

Le Colonel a été présent sur le terrain.

Tous les militaires, 587 en Dordogne (+ 250 de la réserve), ont été mobilisés à partir du 16 mars, dont 200 / jour sur le terrain : gestion des flux, contrôle des attestations.

Sur ces 2 mois, 40 000 contrôles, 100 000 personnes, 3 200 infractions.

Mais pas de réduction de l'intervention sur les autres missions (service de sécurité), les missions ont été priorisées et se sont adaptées au rythme de la justice.

Maintien de l'aide aux populations : appui des élus, population en détresse.

Contacts réguliers : personnes âgées ou isolées (angoisses, risque de délinquance).

Pour les agents en télétravail, ou dans les bureaux, le suivi était de mise (internet, téléphone).

Le dispositif de participation citoyenne, personnes référentes pour la gendarmerie, était en place.

Pour les victimes de violences intra-familiales, le contact a été conservé avec ces populations (faire remonter faits de violences, et aussi relai dans les pharmacies) et contact aussi avec les associations d'aides aux victimes.

On note une baisse de l'activité délinquante : -8% cambriolages (population confinée au domicile et les délinquants sont aussi confinés). Cela ne va pas durer !

Forte augmentation des violences intra-familiales : alcool, enfermement (facteurs favorisant).

Pas trop de différence entre le milieu rural ou urbain (mais peut-être plus de capacité d'alerte à la campagne).

103 interventions pendant le confinement (en 2019, 24 interventions de moins).

Forte baisse de l'accidentologie sur le département (moins de véhicules).

Depuis déconfinement, reprise de l'accidentologie.

Sur l'aspect déconfinement, opération « répondre présent », la démarche de sécurité de proximité est renforcée pendant la période de la crise.

Une action pas forcément visible.

Ex : sécuriser des lieux de stockage de masques (présence rassurante), aide à agriculteurs pour atteler ses machines, distribution de pain pour les personnes isolées,

Ex : Opération tranquillité (informer les gendarmes d'un départ en vacances pour être tranquille) ce dispositif a été étendu vers les seniors isolés.

Ex : Opération tranquillité entreprises et commerces (surveillance particulière).

Ex : reprise scolaire (organiser et permettre accueil des enfants, trouver des interlocuteurs)

Parole aux élus :

Bernard VAURIAC remercie le colonel de son intervention.

Il rappelle que tous les jours les élus font du lien et l'initiative est intéressante.

Claude BOST (Eyzerac) remercie pour les explications, mais soulève un problème rencontré sur sa commune (chien dangereux et voisinage). L'affaire s'est terminée avec un blessé. Pour le dépôt de plainte à la brigade de gendarmerie, il n'a pas obtenu de réponse et pas d'aide.

Le Colonel PAUTY note l'information. Normalement, il y a un gendarme référent pour aider les élus. Il y a toujours moyen de dialoguer et de trouver une solution.

Sinon il y a le commandant de brigade qui doit prendre le relais.

Il est désolé et va faire remonter l'intervention.

Chaque Commune doit connaître son référent de brigade.

Bernard VAURIAC rappelle que l'affaire en question est un problème récurrent.

Michèle FAURE pense que son référent est le major Robert. Elle remercie les gendarmes de La Coquille, toujours présents et en particulier le gendarme Bonnet (aide à la maison de retraite, repas)

Bernadette LAGARDE (Nantheuil) fait régulièrement appel à la brigade, elle a toujours eu des réponses et elle remercie les gendarmes de leur présence.

Philippe FRANCOIS (Firbeix) n'a plus de référent à la gendarmerie. Il se sent isolé de par sa situation géographique. Il découvre les événements qui se sont passés, après coup. Il aimerait avoir un lien de proximité. C'est difficile. Il a voulu des renseignements pour des véhicules à évacuer, on l'a renvoyé vers une consultation sur internet.

Le Colonel PAUTY va se renseigner. Les informations doivent être communiquées aux Maires.

Si un référent quitte la brigade, un nouveau référent doit être désigné.

Lorsqu'une brigade était dédiée à un territoire c'était plus facile. D'où l'importance d'avoir un référent.

Philippe FRANCOIS fait remarquer que sur une intervention sur Firbeix, les gendarmes n'avaient pas de masque et que c'est navrant.

Le Colonel PAUTY précise que le port du masque doit être appliqué uniquement en cas de risque (dans leur procédure). Aujourd'hui, dans le cadre du déconfinement les gendarmes vont être amenés à porter + régulièrement le masque.

Isabelle HYVOZ rappelle une initiative de Thiviers : un listing des personnes fragiles partagé avec la gendarmerie (gendarme Bonnet). Du phoning a été fait par les élus auprès de ces personnes avec des commentaires (aidé par ses voisins, seul avec besoin d'aide...). C'était une cellule de veille.

Elle remercie le gendarme Bonnet.

Le Colonel PAUTY rappelle que dans le cadre du plan canicule les élus avaient accès à ce type d'outil.

Jean-Louis FAYE (Chalais) remercie les gendarmes et le gendarme Bonnet. Et il revient sur l'intervention de Claude BOST. Il rappelle que les élus sont capables de faire les arrêtés mais pour les faire appliquer c'est parfois plus difficile, le gendarme a plus de poids (application sur le terrain).

Le Colonel PAUTY dit que faire appliquer des réglementations fait partie du rôle du gendarme mais lorsque l'arrêté s'installe dans la durée c'est plus difficile.

Jean-Louis FAYE dit que lorsque le Maire intervient pour un conflit il faut y aller 10 fois, alors que quand ce sont les gendarmes qui interviennent c'est plus simple.

Bernard VAURIAC rappelle que les élus évitent souvent aux gendarmes de se déplacer pour des chiens qui aboient. Il rappelle que les Maires n'étaient pas au courant de la présence du Colonel PAUTY à la réunion.

Le Colonel PAUTY trouve les échanges constructifs.

Bernard VAURIAC rappelle que des contacts conviviaux autour d'un café sont souvent très porteurs.

Le Colonel PAUTY rappelle les tâches de plus en plus administratives des gendarmes.... l'écoute auprès des élus est importante (confiance, proximité).

Françoise DECARPENTRIE demande par rapport à Négrondes, raccordée depuis 2 mois à la brigade de Thiviers, si les élus seront invités à la brigade ?

Bernard VAURIAC précise que Négrondes participe aussi à la construction de la nouvelle gendarmerie.

Le Colonel PAUTY dit qu'à l'arrivée de Négrondes dans la communauté de brigade, cela aurait dû être fait. Il va relayer la nécessité.

Bernard VAURIAC remercie le Colonel de sa participation et lui propose d'assister à la suite des débats.

Le Colonel PAUTY le remercie et accepte l'invitation.

Sur le déconfinement du 11 mai, Vincent RENARD reprend la présentation du document (PPT).

Parole aux élus :

Bernard VAURIAC dit que l'ARS est mobilisée avec la CPAM + la médecine de ville si besoin de montée en puissance.

Annick MAURUSSANE répète que l'hôpital et les labos de St Yrieix ne font pas partie de la zone elle est plus proche de St Yrieix. Et cela n'est pas pris en compte.

Bernard VAURIAC va faire remonter la remarque.

Sur les élections Bernard VAURIAC rappelle les échéances prochaines, voir le document PPT.

Pour les communes dont le conseil n'a pas été élu en totalité, les modalités seront connues le 23 Mai. Jusqu'au 2^{ème} tour, il propose une réunion avec les Maires (comme aujourd'hui), ou aussi des réunions avec des anciens et des nouveaux élus (Conseil communautaire).

3) Plan de reprise d'activité à partir du 11 mai

Vincent RENARD rappelle le plan de continuité d'activités (PCA) et maintenant le plan de reprise d'activités (PRA).

Le PRA sera communiqué aux élus dès qu'il sera finalisé.

4) Ecoles et services périscolaires

Vincent RENARD fait la présentation du document (PPT).

Intervention de Cécilia sur le brassage des enfants : si montée en puissance, on aura un problème de temps agent et de locaux (idem pour les activités 2C2S).

Eyzerac, pas de problème

Nantheuil, la salle périscolaire va être limitée à un moment donné... il faudra une salle supplémentaire.

St Jean de Côte / St Martin, 1 accueil périsco créé sur St Martin (garderie déclarée par la Com Com),

St Pierre de Côte, demande de renfort sur le temps de midi, aujourd'hui oui mais après ... (dépend de la fréquentation)

Négrondes, grand espace pas de soucis

Jumilhac, il y avait 2 salles, mais 1 salle n'est plus dispo, voir pour une 2^{ème} salle

St Paul, en attente

Miallet, accueil périsco déplacé

St Jory, accueil navettes personnel communal

Chalais pas de problème

La Coquille, accueil périsco déplacé

Thiviers, 2 salles accueil pour le primaire

Bernard VAURIAC dit que la présentation permet de se faire une idée de l'ampleur de la tâche. Il demande le nombre de personnes de la Com Com qui interviennent sur l'ensemble des écoles. 8 permanents sur un temps complet, quelques contractuels.

Parole aux élus :

Bernard VAURIAC rappelle les problèmes de locaux , de moyens humains et d'amplitude de travail.

Betty REYITER donne des informations sur le personnel (amplitude travail de 7H à 20H impossible).

Cécilia CASARO peut répondre à certaines demandes des communes, mais si montée en puissance cela va coïncider (personnel, locaux).

Francis SEDAN dit qu'avec 15 enfants par classe c'est maximum. Le nombre d'enfants sera limité (locaux, personnel).

Bernard VAURIAC a écouté les services de l'Etat : si des enfants ne peuvent pas être pris il va falloir faire des choix.

Philippe BANCHIERI rappelle que le protocole sanitaire de l'EN est un guide

Bernard VAURIAC rapporte les propos du Préfet, c'est le Conseil d'Ecole qui décide.

Philippe BANCHIERI dit que tout ce qui est dans le protocole est prescriptible.

Franck BESSE informe de l'ouverture des écoles le 25 mai à St Jean (avec un renfort com com sur le midi). Le protocole est très lourd.

Michèle FAURE remercie Cécilia pour jeudi soir. Depuis la reprise, des mouvements d'enfants ont eu lieu, mais cela s'est stabilisé. En juin y aura-t-il assez de personnel, de locaux ? Et Merci pour tout.

Jean-Louis FAYE dit qu'effectivement le protocole est très contraignant. Un gros travail collégial a été fait pour appliquer le protocole. Il a dit aux parents que c'était l'organisation jusqu'au 2 juin mais pas modifiable entre temps, ce n'est pas l'école à la carte (engagement des parents). Jean-Louis s'inquiète s'il a plus d'enfants ? quelles solutions ? si la com com intervient il faut qu'elle intervienne partout. Une réflexion collective doit être menée dès maintenant.

Bernard VAURIAC même si les enseignants font preuve de bonne volonté, dit que partager les groupes demande un suivi renforcé ... très lourd. Donc à travailler avec les enseignants.

Cécilia CASARO rappelle que le travail doit être commun et aussi avec les enseignants.

Annick MAURUSSANE remercie Cécilia de son travail. Tout découle du Conseil d'école du 4 mai, tout était prêt mais le jour de la rentrée une classe de plus ! donc la garderie prévue ne sera peut-être pas indispensable (ça libèrerait une personne).

Betty REYIER rappelle que les personnes volontaires ne sont pas rémunérées (1 sur Jumilhac).

Michel AUGÉIX fait partager son expérience. Chaque commune est différente d'une autre et tout ne peut pas être fait de manière commune. Le Conseil d'école a décidé de limiter à 17 enfants sur St Jean, et 2 groupes sur St Martin (lundi mardi et jeudi vendredi, figé). L'effectif est réduit 14/40 mais ça va monter en puissance. La Commune est organisée pour cette montée en puissance (classes coupées en 2). Le problème des fratries est aussi un problème lorsque les enfants ne vont pas dans les mêmes écoles. La cantine est maintenue, sur St Jean il n'y avait pas la place.

Le tableau est à modifier : cantine sur St Martin.

Cécilia CASARO pose la question pour les groupes coupés en 2, pour les enfants qui ne vont pas à l'école, quel système de garde ?

Bernadette LAGARDE dit que pour les gestes barrières il faut les faire respecter absolument auprès de adultes. Elle remercie Cécilia pour son travail avec les enseignants.

Isabelle HYVOZ remercie Cécilia. Tout était calé en fonction du nombre d'enseignants, depuis il y a des défections d'enseignants ? que faire des enfants ?

Cécilia rappelle que c'est à la mairie de voir pour mettre en place un temps de garderie sur son temps scolaire.

Les enfants peuvent utiliser le même local mais ils doivent être séparés en groupes. La responsabilité de la commune est engagée.

Bernard VAURIAC rappelle la sensibilisation des parlementaires sur la responsabilité des élus. Le

parlement a voté un texte qui prend en charge le maire dans le cadre de ses missions pour l'Etat (responsabilité co-assurée avec l'Etat).

Pierre-Yves COUTURIER rappelle la « désertion » d'enseignants en début de semaine. Des réponses sont attendues de l'Education Nationale. Effectif : peu d'enfants (4 à la maternelle, 7 en primaire) environ 20/120 à terme. Sur l'aspect juridique, il ne faut pas être trop paniqué, les élus sont bien protégés.

Jean-Louis FAYE sait bien que chaque commune est un cas particulier, mais pour le partenariat avec la Com Com il faut travailler en commun pour avoir une bonne répartition entre les communes.

Quid de septembre ?

Bernard VAURIAC ne sait pas encore.

Vincent RENARD dit que le virus sera sûrement là encore en septembre. Il faut sur la reprise scolaire de septembre. En septembre il y aura tous les enfants !! Il faut travailler avec cette perspective.

L'urgence a été gérée, mais il faut voir pour la rentrée dès maintenant.

Par exemple : redémarrage bibliothèque à Thiviers, mais la commune aurait besoin des locaux ? choix à faire ?

Betty REYTIER informe : une indemnité de chômage partiel après le 2 juin, 70% du salaire (public et privé) – cette indemnité est maintenue seulement si l'école ne peut pas accueillir les enfants (attestation à fournir).

Bernard VAURIAC dit que puisque la reprise est progressive, si ça se passe normalement jusqu'à septembre cela fait des paliers. Il a vu que Cécilia était un peu esseulée dans sa mission, ne serait-il pas utile d'avoir une commission école pour avoir une vision homogène ? 1 représentant par RPI ou école ?

Bernadette LAGARDE dit que la proposition est excellente.

Vincent RENARD dit qu'il faut porter la réflexion sur une reprise en septembre pour anticiper les problèmes. Il faut s'y préparer.

Bernard VAURIAC rappelle qu'on ne peut pas connaître la situation de septembre et les parents seront plus exigeants.

Michèle FAURE demande qui doit faire l'attestation pour la garde enfant (école). Ce doit être l'EN !

En septembre, comment faire ? donc il va falloir recommencer à vivre, même avec le virus. Il faudra faire avec.

Vincent RENARD dit que la difficulté, c'est l'immunité collective qui ne sera peut-être pas suffisante en septembre....

Isabelle HYVOZ dit qu'il a fallu attendre le protocole pour travailler, et d'autres consignes vont arriver pour la rentrée de septembre (actuellement la reprise de l'école est basée sur le volontariat). Il faut plusieurs scénarii mais ne pas aller trop loin pour coller au protocole de l'Etat ... L'école sera peut-être obligatoire en septembre.

Vincent RENARD demande combien d'écoles seront en mesure d'accueillir la totalité des enfants en septembre si le protocole impose les règles de distanciation ? aucune.

Annick MAURUSSANE rappelle les fermetures d'écoles et le regroupement imposé, et maintenant la difficulté d'accueillir tout le monde. Il faudra peut-être revoir la copie.

Bernard VAURIAC dit qu'il y a peut-être d'autres modèles.

Cécilia CASARO propose des rencontres sur chaque commune, puis ensuite une organisation commune. Un projet est déjà en cours. Commencer par les gros centres scolaires, puis voir après

(responsables scolaires sur chaque commune, souvent adjoint)

Betty REYTIER dit qu'il faut voir si dans les communes, certains agents seront toujours en ASA à la rentrée. Et pour des agents vulnérables, c'est à l'employeur d'estimer si l'agent est en danger.... ou s'il peut reprendre (à voir aussi à impliquer le médecin du centre de gestion). L'élu n'est pas en capacité de juger ce point.

Bernard VAURIAC propose de discuter dès lundi sur la journée pour les 3 grosses communes ?

Cécilia CASARO propose de réfléchir à des questions sur les points bloquants ?

Philippe BANCHIERI dit que dans les Communes, tous les agents communaux ne sont pas en capacité de s'occuper des enfants ?

Cécilia CASARO propose de réorganiser les missions en fonction des besoins ?

Isabelle HYVOZ dit qu'il faut rechercher dans les agents, dans les associations les bonnes volontés. Il

*faut d'abord réfléchir. La Com Com ne pourra pas tout assumer.
Cécilia CASARO dit que pour les assos cela avait été évoqué.
Bernard VAURIAC rappelle notamment les obligations de désinfection des locaux.
Michel AUGÉIX rappelle que son agent communal intervient uniquement en soutien des enseignants.
Cela soulage l'enseignant.
Betty REYIER rappelle que beaucoup d'agents communaux ont été formés par la Com Com dans le cadre des TAP (Bafa).*

5) CIAS

Emilie ROULEAU fait une présentation de la situation du CIAS, voir document (PPT).

*Parole aux élus :
Pas de questions.*

6) Comité technique

Jusqu'à présent pas de réunion de CT/ CHSCT. Il est proposé de réunir l'instance pour présenter le PRA.

*Parole aux élus :
Pierre-Yves COUTURIER rappelle les difficultés pour organiser cette réunion et une réunion serait prévue fin mai.
Betty REYTIER rappelle que le CT ne pourra se réunir qu'après les congés des personnes concernées.
Pierre-Yves COUTURIER dit qu'il n'y a pas eu de défaut d'information, puisque l'information a été diffusée largement. Il faut formaliser les choses.
Le 29 Mai est proposé à 10H. Tout le monde est ok ?
Annick MAURUSSANE ok.
Betty REYTIER demande le soutien d'Alex et Sam pour installer la visio-conférence pour les personnes concernées.
Bernard VAURIAC dit qu'il faut inviter uniquement les titulaires ?
Pierre-Yves COUTURIER est ok.*

7) Masques

Alex fait un point sur la commande groupée. La livraison est prévue à partir du 29 Mai.
Il a questionné la Préfecture pour savoir quel service était dédié pour l'aide de l'Etat sur la fourniture de masques. Il attend une réponse.

Autres sujets :

*Michel AUGÉIX : fauchage. Il indique qu'une 1^{ère} campagne s'est déroulée sur les axes intercommunaux. Et les voiries communales ? il s'est fait « allumer » par ses usagers. Il déplore le découpage VIC et voiries communales.
Bernard VAURIAC indique que 3 tracteurs travaillaient sur 3 endroits différents
Sam COULONGEAT dit que cela avait été annoncé par la commission voirie, 1^{er} temps VIC et 2^{ème} temps sur voiries communales. Jean FARGEOT était à la commission il était au courant et le tableau des interventions hebdomadaires est toujours envoyé à chaque mairie

Sam COULONGEAT rappelle que les chantiers ont redémarré (MSP, gendarmerie).

Philippe FRANCOIS : récupération plastiques agricoles début juin aux endroits habituels.*

Jean-Louis FAYE rappelle un email envoyé pour la partie économie, pour faire remonter les problèmes rencontrés par les artisans ou petites entreprises pour les aides économiques et pour un accompagnement. Pour le tourisme il convient de s'adresser à la responsable tourisme et pour l'Économie à Alexandre.

Jean-Louis FAYE informe sur le fonds départemental (aides entreprises) : la com com a-t-elle les moyens ? concertation avec la région ? des gens seront-ils les oubliés de la Région ? Il rappelle une entrevue demain pour évaluer la nécessité de ce fonds départemental ? à voir pour prise de décision.

Bernard VAURIAC dit qu'il faut avoir une vision exhaustive de la situation. Donc à faire remonter les infos du terrain.

Patrick CHAUSSADAS revient sur les travaux effectués sur les communes (débardage). Ces travaux se font sans que personne ne soit au courant, il faut prévenir (vigilance).

Bernard VAURIAC félicite les cadres de la collectivité qui ont bien assuré pendant toute la durée de la crise qui continuent encore et les en remercie. Il remercie encore le Colonel de sa présence.

La réunion prend fin à 19H00.